

ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'EAU DU ROBINET

L'eau du robinet est...

**BONNE A BOIRE
SANS DECHETS
BON MARCHE**

Une eau sans déchets

L'eau du robinet est respectueuse de l'environnement

L'eau du robinet est une eau sans déchets. En effet, elle n'est pas contenue dans un récipient puisqu'elle circule dans des canalisations. Boire de l'eau du robinet permet :

1. de diminuer sensiblement le volume des déchets ;
En effet, savez-vous que les bouteilles en plastique, les berlingots en "Tetrabrick" et les cannettes représentent 21% en poids des déchets ménagers collectés et 50% des déchets provenant des écoles. Ces emballages de boisson, occupent quelque 50% du volume de nos poubelles !
2. de limiter un gaspillage de ressources et d'énergie ;
Tous ces récipients consomment des ressources précieuses : eau, pétrole, métaux. Et même lorsqu'ils sont recyclés, ils consomment encore de l'eau et de l'énergie nécessaire à leur transformation.
3. de contribuer à réduire les problèmes liés à la circulation routière .
Le transport des boissons contenues dans les divers récipients se fait essentiellement par la route et contribue, même de façon marginale, aux problèmes de mobilité et de pollution de l'air.

Sachant que :

- la Belgique compte 10.000.000 habitants,
- chaque belge boit en moyenne 1,5 l d'eau par jour,
- qu'un m³ d'eau en bouteille plastique occupe un volume de 1,5 m³
- qu'une grosse camionnette transporte au maximum 21 m³

De combien de camionnettes aurait-on besoin pour transporter chaque jour l'eau de boisson si les Belges ne buvaient que de l'eau bouteille en plastique ?

Signalons qu'il faut encore évacuer le volume correspondant de déchets.

Une eau bonne à boire

L'eau du robinet est saine et rafraîchissante

L'eau du robinet est parfaitement potable. C'est une boisson saine et rafraîchissante.

1. Elle répond aux besoins de notre corps pour maintenir son hydratation.
2. Elle ne contient ni sucre, ni colorant, ni caféine, ni acidifiant, ni conservateur.

3. Elle contient des minéraux indispensables à notre organisme.
4. Elle désaltère plus que toute autre boisson et nous rafraîchit.

L'eau du robinet peut aussi être utilisée pour se rafraîchir lorsqu'il fait chaud, pour prendre une douche ou, de temps en temps, un bon bain chaud revigorant.

1. Notre corps est composé de 70% d'eau. Nous avons besoin de boire tous les jours 1,5l d'eau pour compenser les pertes de notre organisme. Il faut prendre l'habitude de boire régulièrement même sans sensation de soif, surtout lorsqu'il fait chaud ou durant un effort physique. C'est particulièrement important pour les enfants et les personnes âgées qui n'ont pas une bonne perception de la soif.
2. On peut bien sûr vivre sans avaler une goutte d'eau pure. On peut préférer des boissons sucrées. Cependant rien ne désaltère davantage que l'eau. D'autre part, les boissons sucrées font grossir, leur consommation favorise aussi les caries dentaires. (Lien vers www.sourirepourtous.be) Les colorants, les acidifiants, la caféine sont aussi mauvais pour notre santé. Ne parlons pas des boissons alcoolisées dont l'excès est très nuisible pour la santé tant physique que mentale.
3. Captée dans le sous-sol wallon, l'eau de distribution contient naturellement beaucoup de minéraux qui sont indispensables à notre corps. Le calcaire par exemple se dissout dans l'eau sous forme de calcium. Celui-ci est utile à la construction de notre squelette, le magnésium présent dans d'autres roches solubles est un minéral qui contribue à l'équilibre nerveux, le fluor est excellent pour la prévention des caries. **NE VOUS PRIVEZ SURTOUT PAS DE BOIRE L'EAU DU ROBINET.** En fait, ce sont surtout nos machines à laver et nos lave-vaisselle qui souffrent de la présence de sels minéraux.

Par contre, les anciennes canalisations en plomb qui font circuler l'eau à l'intérieur des maisons posent plus de problèmes : le plomb peut se retrouver dans l'eau du robinet. Pour plus d'informations, veuillez consulter, sur notre site, notre rubrique [«Foire aux questions»](#) La rubrique [« Ressources »](#) vous aiguillera vers les associations et les ouvrages pouvant répondre à vos questions.

4. Si l'eau du robinet est potable, c'est aussi qu'elle ne transporte pas de microbes. Le chlore permet d'assurer la désinfection de l'eau dans les canalisations. C'est vrai qu'il donne parfois un mauvais goût à l'eau. Cependant, lorsque l'eau est bien oxygénée (quand elle se mélange à l'air) par exemple grâce à des robinets à embout grillagé, le chlore s'évapore rapidement.

Une eau bon marché

L'eau du robinet est bon marché et a une grande valeur sociale

Voici les avantages de l'eau du robinet en terme de consommation :

1. elle est vendue à bas prix

Le litre d'eau du robinet revient toutes charges comprises (coûts de production et de distribution, taxe sur le déversement des eaux usées et redevance d'assainissement) à 0,0022 € aux consommateurs bruxellois contre environ 0,5 € en moyenne pour les eaux en bouteille. Même si certaines eaux minérales ont des qualités particulières recherchées pour leurs vertus thérapeutiques, rien ne justifie de les préférer systématiquement à l'eau du robinet qui est parfaitement potable.

2. elle est disponible partout

Grâce au réseau de distribution, l'eau est disponible à peu près partout.

3. elle passe du producteur/distributeur au consommateur sans intermédiaire commercial

Le consommateur achète son eau directement aux Intercommunales qui en assurent la production et la distribution. Il n'y a pas d'intermédiaire commercial. Le produit vous arrive pratiquement en direct des sites de captages. Les Intercommunales vous garantissent sa qualité et sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions.

4. elle est produite localement

L'eau de votre robinet est de l'eau produite dans le pays et en particulier en Wallonie. Il n'est pas nécessaire de l'importer de l'étranger contrairement à la majorité des eaux minérales. Cette proximité permet au consommateur de devenir plus responsable par rapport à la ressource dont il dépend.

5. elle est plus solidaire que l'eau en bouteille

L'eau de distribution dans notre pays est un service public rendu par des compagnies intercommunales. Ces sociétés contribuent au partage de l'ensemble des frais nécessaires à la production, au transport, au traitement, au contrôle et à la distribution de l'eau jusqu'au domicile de chaque consommateur. C'est une façon d'être solidaire avec ceux qui ont des moyens financiers plus faibles.